

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE VAUGRIGNEUSE M14

Numéro SIRET : 21910634100015

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE DOURDAN

M14

COMPTE ADMINISTRATIF

voté par nature

BUDGET : COMMUNAL M14

ANNEE 2018

Code INSEE 91634	COMMUNE DE VAUGRIGNEUSE M14 COMMUNAL M14	CA 2018
----------------------------	---	--------------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	1 292
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	13
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : C.C.P.L.	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
1 094 967,00	1 158 676,00	839,06	1 003 521,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	608,45	0,00
2	Produits des impositions directes / population	384,20	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	697,53	0,00
4	Dépenses d'équipement brut / population	82,64	0,00
5	Encours de la dette / population	0,00	0,00
6	DGF / population	57,23	0,00
7	Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement (2)	57,30%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital / recettes réelles de fonct. (2)	94,47	0,00
9	Dépenses d'équipement brut / Recettes réelles de fonctionnement (2)	11,85%	0,00%
10	Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES**I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET****B****POUR MEMOIRE(1)**

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".
- III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	786 114,96	G	901 210.33
	Section d'investissement	B	172 064.61	H	328 458.15
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE 2017	Report en section de fonctionnement (002)	C		I	8 815.22
			(si déficit)		(si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	107 862.34	J	
			(si déficit)		(si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)			1 066 041.91		1 238 483.70
		= A+B+C+D		= G+H+I+J	
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2019 (1)	Section de fonctionnement	E	0.00	K	0.00
	Section d'investissement	F	0.00	L	0.00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2019		0.00		0.00
		= E+F		= K+L	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement		786 114.96		910 025.55
		= A+C+E		= G+I+K	
	Section d'investissement		279 926.95		328 458.15
		= B+D+F		= H+J+L	
	TOTAL CUMULE		1 066 041.91		1 238 483.70
		= A+B+C+D+E+F		= G+H+I+J+K+L	

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****VUE D'ENSEMBLE****A1****DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 0,00	L 0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	229 790,27		229 790,27
012	Charges de personnel	450 454,33		450 454,33
014	Atténuations de produits	23 075,00		23 075,00
65	Autres charges gestion courante	71 684,22		71 684,22
66	Charges financières	8 666,25	0,00	8 666,25
67	Charges exceptionnelles	2 444,89	0,00	2 444,89
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement - Total		786 114,96	0,00	786 114,96
Pour information				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2017				0,00

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	65 298,28	0,00	65 298,28
18	Compte de liaison	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	3 984,69	0,00	3 984,69
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	75 463,64	0,00	75 463,64
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	27 318,00	0,00	27 318,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement - Total		172 064,61	0,00	172 064,61
Pour information				
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de 2017				107 862,34

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	236 780,00	229 790,27	0,00	0,00	6 989.73
012	Charges de personnel	453 275,00	450 454,33	0,00	0,00	2 820.67
014	Atténuations de produits	23 075,00	23 075,00	0,00	0,00	0.00
65	Autres charges gestion courante	74 652,00	71 684,22	0,00	0,00	2 967.78
Total des dépenses de gestion courante		787 782,00	775 003,82	0,00	0,00	12 778.18
66	Charges financières	8 666,25	8 666,25	0,00	0,00	0.00
67	Charges exceptionnelles	3 127,09	2 444,89	0,00	0,00	682.20
68	Dotations aux provisions (1)	0,00	0,00			0.00
022	Dépenses imprévues Fonct	26 340,20				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		825 915,54	786 114,96	0,00	0,00	39 800.58
023	Virement à la sect ^e d'investis. (2)	80 000,00				
042	Opérations d'ordre entre section (2)	0,00	0,00			0.00
043	Op. ordre intérieur de section (2)	0,00	0,00			0.00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		80 000,00	0,00			80 000.00
TOTAL		905 915,54	786 114,96	0,00	0,00	119 800.58
Pour information						
D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2017		⁽³⁾ 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	2 000,00	288,23	0,00	0,00	1 711.77
70	Produits des services	97 000,00	107 438,75	0,00	0,00	0.00
73	Impôts et taxes	621 231,00	595 259,50	0,00	0,00	25 971.50
74	Dotations et participations	166 969,57	186 105,10	0,00	0,00	0.00
75	Autres produits gestion courante	7 350,00	6 676,42	0,00	0,00	673.58
Total des recettes de gestion courante		894 550,57	895 768,00	0,00	0,00	0.00
76	Produits financiers	2,75	2,75	0,00	0,00	0.00
77	Produits exceptionnels	2 547,00	5 439,58	0,00	0,00	0.00
78	Reprise sur amort et provisions (1)	0,00	0,00			0.00
Total des recettes réelles de fonctionnement		897 100,32	901 210,33	0,00	0,00	0.00
042	Opérations d'ordre entre section (2)	0,00	0,00			0.00
043	Op. ordre intérieur de section (2)	0,00	0,00			0.00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0.00
TOTAL		897 100,32	901 210,33	0,00	0,00	0.00
Pour information						
R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2017		⁽³⁾ 8 815,22				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	4 500,00	3 984,69	0,00	515,31
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	131 000,00	75 463,64	0,00	55 536,36
22	Immos reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 744 150,00	27 318,00	0,00	1 716 832,00
Total des dépenses d'équipement		1 879 650,00	106 766,33	0,00	1 772 883,67
10	Dotations Fonds divers Réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	65 298,28	65 298,28	0,00	0,00
18	Compte de liaison (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	24 094,62			
Total des dépenses financières		89 392,90	65 298,28	0,00	24 094,62
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 969 042,90	172 064,61	0,00	1 796 978,29
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00	0,00		0,00
TOTAL		1 969 042,90	172 064,61	0,00	1 796 978,29
Pour information		(3)			
D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2017		107 862,34			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	375 818,00	15 818,00	0,00	360 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 449 910,00	149 910,00	0,00	1 300 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 825 728,00	165 728,00	0,00	1 660 000,00
10	Dotations Fonds divers Réserves (hors 1068)	63 314,90	54 867,81	0,00	8 447,09
1068	Dotations Fonds divers Réserves (7)	107 862,34	107 862,34	0,00	0,00
18	Compte de liaison (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions	0,00		0,00	
Total des recettes financières		171 177,24	162 730,15	0,00	8 447,09
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 996 905,24	328 458,15	0,00	1 668 447,09
021	Virement de la section de fonct. (1)	80 000,00			
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		80 000,00	0,00		80 000,00
TOTAL		2 076 905,24	328 458,15	0,00	1 748 447,09
Pour information		(3)			
R001 Solde d'exécution positif reporté de 2017		0,00			

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	288,23		288,23
70	Produits des services	107 438,75		107 438,75
73	Impôts et taxes	595 259,50		595 259,50
74	Dotations et participations	186 105,10		186 105,10
75	Autres produits gestion courante	6 676,42		6 676,42
76	Produits financiers	2,75	0,00	2,75
77	Produits Exceptionnels	5 439,58	0,00	5 439,58
78	Reprises sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement - Total	901 210,33	0,00	901 210,33
	Pour information			
	R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2017			8 815,22

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	54 867,81	0,00	54 867,81
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	107 862,34		107 862,34
13	Subventions d'investissement	15 818,00	0,00	15 818,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	149 910,00	0,00	149 910,00
18	Compte de liaison	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement - Total	328 458,15	0,00	328 458,15
	Pour information			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de 2017			0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	236 780,00	229 790,27	0,00	0,00	6 989,73
6042	Achat presta° service sauf terra	40 000,00	36 892,98	0,00	0,00	3 107,02
60611	Eau & assainissement	3 000,00	2 811,34	0,00	0,00	188,66
60612	Energie-électricité	20 000,00	20 243,27	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	17 000,00	15 176,86	0,00	0,00	1 823,14
60622	Carburants	2 500,00	3 694,08	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	1 500,00	887,02	0,00	0,00	612,98
60631	Fournitures d'entretien	5 500,00	5 936,24	0,00	0,00	0,00
60632	F. de petit équipement	3 000,00	2 794,63	0,00	0,00	205,37
60633	F. de voirie	2 000,00	1 217,38	0,00	0,00	782,62
60636	Vêtements de travail	500,00	339,60	0,00	0,00	160,40
6064	Fournitures administratives	3 500,00	2 904,64	0,00	0,00	595,36
6065	Livres,disques,cassettes	200,00	287,98	0,00	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	5 580,00	5 554,26	0,00	0,00	25,74
6068	Autres matières & fournitures	500,00	1 289,33	0,00	0,00	0,00
611	Contrats prestations services	14 000,00	19 001,22	0,00	0,00	0,00
6122	Crédit bail mobilier	6 114,00	6 114,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	9 500,00	9 661,44	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	500,00	483,98	0,00	0,00	16,02
615221	Bâtiments publics	3 000,00	1 592,88	0,00	0,00	1 407,12
615232	Réseaux	10 000,00	10 270,66	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	3 000,00	5 104,20	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 500,00	1 135,13	0,00	0,00	364,87
6156	Maintenance	3 500,00	3 178,14	0,00	0,00	321,86
6161	Assurance multirisque	36 886,00	38 065,99	0,00	0,00	0,00
6182	Doc. générale et Technique	400,00	402,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organ.form.	1 500,00	395,00	0,00	0,00	1 105,00
6225	Indemn. comptable,régisseur	500,00	636,02	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	5 000,00	1 380,00	0,00	0,00	3 620,00
6228	Divers	8 500,00	1 747,40	0,00	0,00	6 752,60
6231	Annonces et insertions	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	7 500,00	8 416,43	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	700,00	594,00	0,00	0,00	106,00
6247	Transp.collectifs	2 200,00	2 048,00	0,00	0,00	152,00
6251	Voyages et déplacements	500,00	503,69	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	3 500,00	3 343,56	0,00	0,00	156,44
6262	Frais de télécommunication	6 500,00	6 274,22	0,00	0,00	225,78
627	Services bancaires et assimilé	300,00	206,58	0,00	0,00	93,42
6281	Concours divers (cotisations)	500,00	478,53	0,00	0,00	21,47
6282	Frais de gardiennage	0,00	3 171,64	0,00	0,00	0,00
62876	Remb au GFP de rattachement	2 000,00	2 400,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
62878	Remb. autres organismes	1 100,00	887,95	0,00	0,00	212,05
63512	Taxes foncières	2 300,00	2 268,00	0,00	0,00	32,00
012	Charges de personnel	453 275,00	450 454,33	0,00	0,00	2 820,67
6218	Autre personnel extérieur	6 000,00	3 372,85	0,00	0,00	2 627,15
6331	Versement de transport	4 400,00	4 483,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations au FNAL	300,00	279,00	0,00	0,00	21,00
6336	Cotisation CNG,CG de la FPT	4 200,00	4 267,77	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts & taxes	800,00	782,00	0,00	0,00	18,00
6411	Personnel titulaire	227 000,00	224 983,21	0,00	0,00	2 016,79
6413	Personnel non titulaire	75 000,00	80 419,10	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	53 000,00	51 710,00	0,00	0,00	1 290,00
6453	Cotisations caisses retraite	62 000,00	59 500,87	0,00	0,00	2 499,13
6454	Cotisations ASSEDIC	4 000,00	3 850,00	0,00	0,00	150,00
6456	Cotisations FNC suppl.fam.	1 360,00	1 360,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotisations autres organismes	750,00	699,21	0,00	0,00	50,79
6474	Versements autres oeuvres soc	2 665,00	2 665,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail	400,00	38,35	0,00	0,00	361,65
6488	Autres charges	11 400,00	12 043,97	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	23 075,00	23 075,00	0,00	0,00	0,00
739223	FPIC Fonds national de péréquat°	23 075,00	23 075,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges gestion courante	74 652,00	71 684,22	0,00	0,00	2 967,78
6531	Indemnités élus	50 600,00	50 631,24	0,00	0,00	0,00
6533	Cotisations retraite élus	2 200,00	2 126,16	0,00	0,00	73,84
6534	Cot.séc. sociale part patr. élus	6 100,00	6 108,00	0,00	0,00	0,00
6535	Formation élus	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
6553	Service d'incendie	64,00	64,00	0,00	0,00	0,00
657348	Subv aux autres communes	8 500,00	8 066,82	0,00	0,00	433,18
657361	Caisse des écoles	1 240,00	1 240,00	0,00	0,00	0,00
65738	Autres organismes publics	3 448,00	3 448,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		787 782,00	775 003,82	0,00	0,00	12 778,18
66	Charges financières (b)	8 666,25	8 666,25	0,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	8 666,25	8 666,25	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	3 127,09	2 444,89	0,00	0,00	682,20
6713	Secours et dots	1 000,00	400,00	0,00	0,00	600,00
6718	Autres charges exceptionne.	2 127,09	2 044,89	0,00	0,00	82,20
68	Dotations aux provisions (d)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct (e)	26 340,20				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		825 915,54	786 114,96	0,00	0,00	39 800,58

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
023	Virement à la sect° d'investis.	80 000,00	0,00			
042	Opérations d'ordre entre section (4)(5)(6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		80 000,00	0,00			80 000,00
043	Op. ordre intérieur de section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		80 000,00	0,00			80 000,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		905 915,54	786 114,96	0,00	0,00	119 800,58
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2017		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2017	0,00
= Différence ICNE 2018 - ICNE 2017	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(5) Dont 675 et 676.
(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	2 000,00	288,23	0,00	0,00	1 711,77
6419	Remb. rémunérations de personnel	2 000,00	288,23	0,00	0,00	1 711,77
70	Produits des services	97 000,00	107 438,75	0,00	0,00	0,00
70323	Redev occup domaine public	17 000,00	16 272,22	0,00	0,00	727,78
7067	Red. serv. périscolaires et ens.	80 000,00	91 066,53	0,00	0,00	0,00
7088	Autres produits activité annexe	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	621 231,00	595 259,50	0,00	0,00	25 971,50
73111	contributions directes	494 531,00	496 381,00	0,00	0,00	0,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilé	0,00	2 029,00	0,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	16 700,00	16 695,92	0,00	0,00	4,08
7338	Autres taxes	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
7343	Taxes sur les pylones électri.	64 000,00	63 906,00	0,00	0,00	94,00
7351	Taxe conso finale électricité	26 000,00	16 247,58	0,00	0,00	9 752,42
74	Dotations et participations	166 969,57	186 105,10	0,00	0,00	0,00
7411	Dotation forfaitaire	63 709,00	58 632,00	0,00	0,00	5 077,00
74121	Dot Solidarité rurale	14 936,00	15 304,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	658,57	658,57	0,00	0,00	0,00
74751	Particip du GFP de rattachement	25 000,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
7482	Compensat° perte taxe addit° mut	55 000,00	103 844,53	0,00	0,00	0,00
74834	Etat/compens.taxe fonc.	1 557,00	1 557,00	0,00	0,00	0,00
74835	Comp. exonération taxe d'hab.	6 109,00	6 109,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits gestion courante	7 350,00	6 676,42	0,00	0,00	673,58
752	Revenus des immeubles	7 000,00	6 270,00	0,00	0,00	730,00
758	Prod. divers de gest° courante	0,00	406,42	0,00	0,00	0,00
7588	Autres prod. div gest° courante	350,00	0,00	0,00	0,00	350,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		894 550,57	895 768,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	2,75	2,75	0,00	0,00	0,00
761	Produits de participations	2,75	2,75	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	2 547,00	5 439,58	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. gestion	0,00	529,56	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	2 547,00	4 910,02	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (d) (2)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		897 100,32	901 210,33	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre section (3)(4)(5)	0,00	0,00			0,00
043	Op. ordre intérieur de section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		897 100,32	901 210,33	0,00	0,00	0,00
Pour information						
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2017		8 815,22				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

COMMUNE DE VAUGRIGNEUSE M14 - 91 - COMMUNAL M14	CA	2018
---	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2017	0,00
= Différence ICNE 2018 - ICNE 2017	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
	DEPENSES	0,00	^A 0,00	0,00	0,00	^B 0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	^C 0,00	0,00	0,00	^D 0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0.00	0,00	0,00	0.00
13	Subventions d'investissement	375 818.00	15 818,00	0,00	360 000.00
1321	Etat & établ.nationaux	2 458.00	2 458,00	0,00	0.00
1323	Départements	280 000.00	0,00	0,00	280 000.00
1341	Dotat° équipt territoires ruraux	93 360.00	13 360,00	0,00	80 000.00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 449 910.00	149 910,00	0,00	1 300 000.00
1641	Emprunts en euros	1 449 910.00	149 910,00	0,00	1 300 000.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0.00	0,00	0,00	0.00
204	Subventions d'équipement versées	0.00	0,00	0,00	0.00
21	Immobilisations corporelles	0.00	0,00	0,00	0.00
22	Immos reçues en affectation	0.00	0,00	0,00	0.00
23	Immobilisations en cours	0.00	0,00	0,00	0.00
Total des recettes d'équipement		1 825 728.00	165 728,00	0,00	1 660 000.00
10	Dotations Fonds divers Réserves	171 177.24	162 730,15	0,00	8 447.09
10222	FCTVA	20 772.90	14 299,50	0,00	6 473.40
10226	Taxe d'aménagement	42 542.00	40 568,31	0,00	1 973.69
1068	Excédents de fonctionnement	107 862.34	107 862,34	0,00	0.00
18	Compte de liaison	0.00	0,00	0,00	0.00
26	Participations et créances ratta	0.00	0,00	0,00	0.00
27	Autres immos financières	0.00	0,00	0,00	0.00
024	Produits des cessions	0.00		0,00	
Total des recettes financières		171 177.24	162 730,15	0,00	8 447.09
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0.00	0,00	0,00	0.00
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 996 905.24	328 458,15	0,00	1 668 447.09
021	Virement de la section de fonct.	80 000.00			
040	Opérations d'ordre entre section (3)(4)	0.00	0,00		0.00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		80 000.00	0,00		80 000.00
041	Opérations patrimoniales (5)	0.00	0,00		0.00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		80 000.00	0,00		80 000.00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 076 905.24	328 458,15	0,00	1 748 447.09
Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2017		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0.00	0,00	0,00	0.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	4 500.00	3 984,69	0,00	515.31
2033	Frais insertion	1 000.00	247,20	0,00	752.80
2051	Concessions, droits similaires	3 500.00	3 737,49	0,00	0.00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0.00	0,00	0,00	0.00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	131 000.00	75 463,64	0,00	55 536.36
21311	Hôtel de ville	1 000.00	0,00	0,00	1 000.00
21312	Bâtiments scolaires	3 000.00	11 008,20	0,00	0.00
21318	Autres bâtiments publics	4 000.00	1 800,00	0,00	2 200.00
2151	Réseaux de voirie	0.00	13 974,00	0,00	0.00
21538	Autres réseaux	105 000.00	41 113,20	0,00	63 886.80
21568	Autre matériel et outillage	6 000.00	0,00	0,00	6 000.00
2158	Autres matériels & outillage	4 000.00	0,00	0,00	4 000.00
2183	Matériel de bureau et info.	3 000.00	2 398,62	0,00	601.38
2184	Mobilier	0.00	653,72	0,00	0.00
2188	Autres immo corporelles	5 000.00	4 515,90	0,00	484.10
22	Immos reçues en affectation (sauf opérations)	0.00	0,00	0,00	0.00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	1 744 150.00	27 318,00	0,00	1 716 832.00
2313	Immos en cours-constructions	1 744 150.00	27 318,00	0,00	1 716 832.00
Total des dépenses d'équipement		1 879 650.00	106 766,33	0,00	1 772 883.67
10	Dotations Fonds divers Réserves	0.00	0,00	0,00	0.00
13	Subventions d'investissement	0.00	0,00	0,00	0.00
16	Remboursement d'emprunts	65 298.28	65 298,28	0,00	0.00
1641	Emprunts en euros	65 298.28	65 298,28	0,00	0.00
18	Compte de liaison	0.00	0,00	0,00	0.00
26	Participations et créances ratta	0.00	0,00	0,00	0.00
27	Autres immos financières	0.00	0,00	0,00	0.00
020	Dépenses imprévues Invest	24 094.62			
Total des dépenses financières		89 392.90	65 298,28	0,00	24 094.62
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0.00	0,00	0,00	0.00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 969 042.90	172 064,61	0,00	1 796 978.29
040	Opérations d'ordre entre section (4)		0,00		
041	Opérations patrimoniales (7)	0.00	0,00		0.00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0.00	0,00		0.00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 969 042.90	172 064,61	0,00	1 796 978.29
Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2017		107 862,34			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2017)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		89 392.90	65 298.28
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		65 298.28	65 298.28
1641	Emprunts en euros	65 298.28	65 298.28
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		24 094.62	0.00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0.00	0.00
020	Dépenses imprévues Invest	24 094.62	0.00
020	Dépenses imprévues Invest	24 094.62	0.00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2018	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2017)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	65 298,28	0,00	107 862,34	173 160,62

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

IV

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					854 125,18									
1641 EMPRUNTS (total)					854 125,18									
60132402376	Credit Agricole				554 125,18	F		3,7	3,7		A	P	O	A-1
60274930105	Credit Agricole				150 000,00	F		3,48	3,48		A	P	O	A-1
36647	caisse dépôts				50 000,00	F		1,75	1,75		A	C	O	A-1
5074208	CAISSE DES DEPOTS EMPRUNTS				100 000,00	F		1,75	1,75		A	C	O	A-1
Total général					854 125,18									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant du au 31/12/2018	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/2018 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)				244 685,73					65 298,28	8 686,25	0,00	0,00
1641 EMPRUNTS (total)				244 685,73					65 298,28	8 686,25	0,00	0,00
60132402376	N			49 590,07	0,00	F		3,7	47 820,61	3 604,20	0,00	0,00
60274930105	N			67 595,66	6,00	F		3,48	9 977,67	2 699,55	0,00	0,00
36647	N			42 500,00	16,00	F		1,75	2 500,00	787,50	0,00	0,00
5074208	N			85 000,00	16,00	F		1,75	5 000,00	1 575,00	0,00	0,00
Total général				244 685,73					65 298,28	8 686,25	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2017)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		143 314.90	54 867.81
Ressources propres externes de l'année (a)		63 314.90	54 867.81
10222	Dotations Fonds divers Réserves	20 772.90	14 299.50
10226	Dotations Fonds divers Réserves	42 542.00	40 568.31
Ressources propres internes de l'année (b)(6)		80 000.00	0.00
024	Produits des cessions	0.00	0.00
021	Virement de la section de fonct.	80 000.00	0.00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2018	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	54 867.81	0.00	0.00	107 862,34	162 730,15

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	173 160,62
Ressources propres disponibles	162 730,15
Solde	V = IV - II (3) -10 430.47

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

COMMUNE DE VAUGRIGNEUSE M14 - 91 - COMMUNAL M14	CA 2018
--	----------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
TOTAL GENERAL			

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
TOTAL GENERAL		

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

RATIO

	Montant
Recette 72 (I)	
Recettes réelles de fonctionnement	901 210,33
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018

IV

C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		5	0	0	2	0	2
Rédacteur	B	1			1	0	1
Adjoint administratif	C	1			0	0	0
Adjoint administratif ppal 1° cl	C	1			0	0	0
Adjoint administratif ppal 2° cl	C	2			1	0	1
agent polyvalent	C	0	0	0	0	0	
FILIERE TECHNIQUE (c)		7	1	7	6	0	6
Adjoint technique	C	3	0	3	2	0	2
Adjoint technique ppal 1° cl	C	1			1	0	1
Adjoint technique ppal 2° cl	C	3	1	4	3	0	3
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		12	1	7	8	0	8

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant. « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES
 AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018
 IV
 C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/2018	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT	
			Indice (8)	Euros		Nature du contrat (5)	
Agent occupant un emploi permanent (6)							
agent polyvalent	C	ADM			3-2		CDD
adjoint technique	C	TECH			3-4		CDI
adjoint technique	C	TECH			3-4		CDI
adjoint technique	C	TECH			3-4		CDI
Agent occupant un emploi non permanent (7)							
agent polyvalent	C	TECH			3-2		A/autres horaire indiciaire
agent polyvalent	C	TECH			3-2		A/autres horaire indiciaire
agent polyvalent	C	TECH			3-2		A/autres horaire indiciaire
agent polyvalent	C	TECH			3-2		A/autres horaire indiciaire
agent polyvalent	C	TECH			3-2		A/autres horaire indiciaire
TOTAL GENERAL							

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018

IV

C1.1

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1^{ème} alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b° : article 3, 2^{ème} alinéa : remplacement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois de secrétaire de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

C3.5

1 - Budget principal

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2017)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 076 905,24	172 064,61	0,00	1 904 840,63
RECETTES	2 076 905,24	328 458,15	0,00	1 748 447,09
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	905 915,54	786 114,96	0,00	119 800,58
RECETTES	905 915,54	901 210,33	0,00	4 705,21

(1) Y compris les rattachements.

2 - ASSAINISSEMENT (1)

BUDGET : ASSAINISSEMENT N°SIRET : 21910634100049				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2017)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	116 628,15	30 681,00	0,00	85 947,15
RECETTES	116 628,15	64 200,31	0,00	52 427,84
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	124 304,31	80 713,71	0,00	43 590,60
RECETTES	124 304,31	90 225,29	0,00	34 079,02

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

2 - CAISSE DES ECOLES (1)

BUDGET : CAISSE DES ECOLES N°SIRET : 26910284400017				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2017)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	12 069,29	5 738,10	0,00	6 331,19
RECETTES	12 069,29	7 621,60	0,00	4 447,69

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES
(avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2017)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 193 533,39	202 745,61	0,00	1 990 787,78
RECETTES	2 193 533,39	392 658,46	0,00	1 800 874,93
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 042 289,14	872 566,77	0,00	169 722,37
RECETTES	1 042 289,14	999 057,22	0,00	43 231,92
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	3 235 822,53	1 075 312,38	0,00	2 160 510,15
TOTAL GENERAL DES RECETTES	3 235 822,53	1 391 715,68	0,00	1 844 106,85

(1) Y compris les rattachements.

IV - ANNEXES

IV

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / 2017 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2017 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2017 (%)
Taxe d'habitation	2 561 000,00	0,000	9,800	0,000	250 978,00	0,000
Taxe foncière sur les propriétés bâties	1 606 000,00	0,000	14,050	0,000	225 643,00	0,000
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	23 400,00	0,000	76,540	0,000	17 910,36	0,000
Cotisation foncière des entreprises	0,00	0,000	0,000	0,000	0,00	0,000
TOTAL	4 190 400,00	0,000			494 531,36	0,000

